

passeport. Mais il fut arrêté à la barrière de Saint-Norbert le 1<sup>er</sup> novembre 1869 et, ainsi que le fougueux capitaine Cameron qui avait vainement tenté de franchir l'obstacle, il dut retourner à Pembina où se trouvait son maître (V. JETTÉ).

Le lendemain, Riel s'empara du fort Garry, d'où il lança une proclamation invitant la population de langue anglaise à élire une convention de douze membres pour aviser, de concert avec un nombre égal de représentants français, à ce qu'il y avait à faire dans les circonstances. Cette assemblée se réunit au fort Garry le 16 novembre, et comme le 22 le délégué d'une paroisse anglaise proposait de laisser venir McDougall, quitte à lui poser ensuite les conditions qu'on jugerait équitables, Riel s'opposa vivement à cette proposition qui cachait un piège, en sorte que, par suite de la différence des intérêts en jeu, le résultat des délibérations fut médiocre.

Pourtant, Riel fit constamment son possible pour amener l'union de la population des deux langues dans une même protestation, digne et ferme, contre les agissements des envoyés du Canada. Malheureusement d'autres influences étaient à l'œuvre qui travaillaient la colonie dans un sens contraire. Se laissant guider par l'antique adage de diviser pour régner, le soi-disant gouverneur des nouveaux territoires s'efforçait par ses agents d'empêcher les deux races d'en venir à un accord parfait en ce qui concernait sa mission. Un parti d'étrangers ou de nouveaux colons anglais, de connivence avec McDougall resté à la frontière, s'était même fortifié dans la demeure d'un D<sup>r</sup> Schultz en attendant de pouvoir coopérer avec les recrues que le colonel Dennis levait au nom du pseudo-gouverneur, qui venait d'usurper l'autorité royale dans une procla-

mation publiée au nom de la Souveraine alors que rien ne l'autorisait à pareille mesure. Le 7 décembre, Riel les fit prisonniers au nombre de quarante-cinq.

D'un autre côté, comme McDougall s'était déclaré lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest, M. William McTavish, le ci-devant gouverneur de l'Assiniboia, admit lui-même sa propre déchéance, en sorte que, la première autorité étant nulle par le fait de prématurité, Riel se trouva le seul dépositaire du pouvoir légitime.

Il en profita pour promulguer son Gouvernement Provisoire dans un document au ton grave et tout à fait approprié à la circonstance (8 décembre). Puis il songea à grouper et à formuler les réclamations de la population. Il en fit une Liste des Droits dont il exigeait la reconnaissance par Ottawa comme condition d'entrée dans la confédération canadienne. Ce fut seulement alors (25 décembre) qu'il assumait ostensiblement l'autorité suprême qu'il avait en réalité exercée depuis le commencement des troubles — jusque-là il n'avait voulu agir qu'en qualité de secrétaire-général sous un M. John Bruce (q. v.), président nominal du Gouvernement Provisoire.

Deux jours après, M. Donald-A. Smith, membre influent de la C<sup>ie</sup> de la Baie d'Hudson, arrivait en qualité de représentant du pouvoir fédéral, avec mission de s'assurer des aspirations réelles de la population de la Rivière-Rouge, et de la tranquilliser sur les intentions d'Ottawa. Son séjour au pays donna lieu à l'incident raconté à l'article Léveillé, P. (q. v.), et à une assemblée générale du peuple les 19 et 20 janvier 1870. Elle fut aussi l'occasion d'une nouvelle convention, composée cette fois de quarante membres élus en nombre égal par les Français et les Anglais de la colonie. Inaugurée le 25 janvier, elle siégea jusqu'au 11 février

suisant. Craignant un piège, Riel se tint contamment sur la plus grande réserve à l'égard de M. Smith. Par moments sa patience fut aussi mise à une rude épreuve par des députés qui n'avaient pas sa pénétration d'esprit, et il crut parfois devoir se montrer assez autoritaire, ce qui indisposa quelque peu les Anglais contre lui.

Le résultat des séances quotidiennes de l'assemblée fut l'envoi de trois délégués à Ottawa où se trouvaient les autorités qui pouvaient seules tout régler. Disons de suite que la presque totalité des demandes formulées par le jeune président et son parti furent accordées, circonstance qui devrait à elle seule lui assurer la reconnaissance du peuple manitobain. Le lendemain de la clôture des sessions (12 février 1870), Riel fit relâcher seize prisonniers — Schultz et quelques autres s'étaient évadés auparavant.

Cependant, bien qu'il n'y eut plus dès lors d'autre autorité régulière à la Rivière-Rouge que celle du Gouvernement Provisoire, des Canadiens-anglais, pour la plupart nouveaux venus au pays, ne cessaient de comploter contre son existence. On apprit bientôt qu'une centaine d'entre eux venaient du Portage-la-Prairie sous la conduite du major Boulton pour se joindre aux Anglais du bas de la rivière qu'on avait fini par suborner, et attaquer le fort Garry où se trouvait Riel. Le 15 février, la troupe improvisée passait au travers de Winnipeg pendant que l'un de ses membres, Thomas Scott, prisonnier qui s'était échappé et s'était fait remarquer par son insubordination dans la captivité autant que par la violence de ses conseils quand il était libre, cherchait Riel pour le tuer ou en faire un otage là où celui-ci avait coutume de se rendre journellement.

De peur d'être pris au dépourvu, le Président installa alors une garnison dans l'évêché de Saint-Boniface et augmenta le nombre des défenseurs du fort Garry. Ce que voyant, les Anglais se dispersèrent sans bruit, et les métis se mettant à leur poursuite, en firent quarante-huit prisonniers, entre autres Thomas Scott.

Exaspéré par ces menées hostiles qui étaient le fait d'étrangers venus pour tout bouleverser, Riel voulut en finir en frappant un grand coup. Il avait déjà gracié quatre prisonniers condamnés à mort pour cause de trahison par un conseil de guerre. Il laissa une semblable sentence s'exécuter sur la personne de Thomas Scott, qui était connu comme un perturbateur invétéré de l'ordre public (4 mars 1870). Si ce fut une faute de la part de Riel, personne ne soutiendra qu'elle eut été sans provocation.

Cette exécution eut pour effet de désarmer les adversaires, et les choses reprirent alors leur cours normal, d'autant plus que, cinq jours après, M<sup>sr</sup> Taché revenu tout exprès du Concile du Vatican apportait des conseils de paix et assurait la population des bonnes intentions du gouvernement fédéral. Puis, le 20 juillet, le capitaine Butler arrivait à la Rivière-Rouge avec le texte d'une proclamation du colonel Wolseley, commandant des troupes envoyées pour veiller à l'inauguration du nouveau gouverneur, l'hon. M. Archibald, qui remplaçait McDougall devenu impossible. Riel fit lui-même imprimer ce document ; puis, peu après, comme on lui faisait remarquer que les volontaires d'Ontario en voulaient à sa vie, il quitta le fort Garry un quart d'heure avant leur arrivée, et se retira aux États-Unis.

Sur cette première action politique de Louis Riel,

il ne peut y avoir qu'une opinion parmi les gens non prévenus : à part la malencontreuse exécution de Scott, les résultats en furent pleinement satisfaisants. On peut même s'étonner à bon droit qu'un jeune homme de vingt-cinq à vingt-six ans, d'une nature ardente et quelque peu autoritaire, ait pu faire passer le pays sans plus de fautes par une crise pour laquelle ceux-là seuls étaient responsables qui avaient voulu en vendre les habitants comme un vil troupeau.

Aussi, ses compatriotes se montrèrent-ils reconnaissants de son intervention. Bien qu'il fut proscrit par suite des menées des Ontariens et malgré le service qu'il avait rendu en levant une troupe de deux cents à trois cents métis pour s'opposer aux féniens des États-Unis, en octobre 1871, service dont le nouveau gouverneur lui sut gré dans une circonstance publique, il fut plusieurs fois élu pour les représenter à Ottawa. Par déférence pour les conseils de M<sup>re</sup> Taché, il se désista généralement en faveur de quelque Canadien influent. Une fois, il procura même de cette manière l'élection de sir Georges Cartier qui avait été battu dans son propre district électoral (1872).

Si, au lieu de se prononcer en 1871 en faveur de l'autorité établie au Manitoba, L. Riel avait pris parti pour les féniens qui voulaient annexer le pays aux États-Unis, il est moralement certain que tout l'ouest canadien (que cette puissance convoitait secrètement) eut passé aux mains des Américains. Agissant de concert avec les étrangers, dont près de deux mille devaient prochainement être congédiés par les contracteurs des chemins de fer en construction auxquels ils travaillaient et qui auraient été heureux de se mêler à pareille aventure, les métis français n'eussent rencontré qu'une résistance absolument ineffective. C'est ainsi qu'on peut

dire que, sous l'influence de M<sup>re</sup> Taché qui l'avait sondé à ce sujet, Riel sauva près des deux tiers du Canada actuel à la Couronne britannique.

Mais les sectaires en voulaient à sa vie. Dès le 31 décembre 1870, un juge de paix de la nouvelle province n'avait pas eu honte de signer un mandat d'arrêt où il était enjoint de lui amener le corps de Riel « mort ou vivant. » Puis le gouvernement d'Ontario avait offert une prime de \$5,000 à quiconque procurerait son arrestation et celle d'Ambroise Lépine (q. v.) pour la part qu'ils avaient prise à l'exécution de Scott. Le 17 septembre 1873, il dut donc de nouveau s'enfuir pour éviter d'être arrêté avec son ex-adjutant, ce qui ne l'empêcha pas d'être élu en janvier de l'année suivante par la circonscription de Provencher. Bien que sa tête eut été mise à prix, il eut alors le courage de se rendre à Ottawa et de signer son nom comme député sur les registres des Communes du Canada. Il en fut officiellement expulsé le 15 avril 1874, et le 24 février 1875 il fut même déclaré hors la loi.

Rien d'étonnant si, après tant d'émotions diverses et une série de pareilles persécutions, il fut obligé d'aller demander la paix de l'esprit à un asile de Québec. A sa sortie de cet établissement, le 21 janvier 1878, il se rendit à Washington, puis pendant un an il séjourna à Saint-Joseph du Minnesota. Il s'établit enfin au Montana et y épousa Marguerite Belhumeur, fille d'un métis français du fort Elliott, dont il eut un garçon (4 mai 1882) et une fille (17 septembre 1883).

Il se trouvait en qualité d'instituteur à la mission Saint-Pierre desservie par les RR. PP. Jésuites, quand, le 4 juin 1884, une députation de métis de la Saskatchewan vint le remettre sur la scène du monde politique en lui confiant la direction de leur campagne contre la

négligence du gouvernement d'Ottawa qui persistait à mépriser leurs justes réclamations. Riel assistait à la sainte messe quand les délégués arrivèrent. Il hésita avant d'accepter un rôle qu'il prévoyait devoir lui causer de nouveaux déboires. Puis, réfléchissant que la cause de ses compatriotes devait être bien juste puisque leur démarche était hautement appuyée par un de leurs plus anciens missionnaires, qui le pressait personnellement d'accéder à leur demande, il accepta leur invitation, tout en protestant que c'était son intention de revenir au Montana l'automne suivant.

Arrivé à la Saskatchewan, ses conseils furent d'abord empreints d'une sage modération. Puis, la contradiction aidant, il abandonna peu à peu les voies constitutionnelles, s'excita parfois et convoqua des assemblées secrètes, jusqu'à ce que, sous l'empire de la maladie qui l'avait mené à Beauport, il brisât avec l'autorité ecclésiastique, qui aurait voulu le contenir dans de justes limites, et donna le signal de la révolte contre les pouvoirs établis. Malheureusement, la plupart des métis sous ses ordres, Gabriel Dumont et ses gens, fascinés par sa parole entraînant et la ferveur extraordinaire de ses sentiments, le suivirent dans son apostasie religieuse (V. HAMELIN, B.).

Les événements qui s'ensuivirent sont détaillés à l'article Dumont, G. Il suffira de faire remarquer ici qu'au lieu d'être le lâche que les journaux anglais et même des auteurs bien intentionnés l'ont représenté, Riel assistait sans autres armes qu'un crucifix aux batailles du lac Canard, de l'Anse-aux-Poissons et de Batoche. Mais il n'était pas sanguinaire. On pourrait même lui reprocher de s'être montré animé de sentiments trop modérés dans les circonstances. Ce n'est pas lui qui appela au secours des métis les nations

barbares de la Saskatchewan, et il fut toujours contre l'effusion inutile du sang. Il est permis de penser que sans lui Gabriel Dumont, qui était parfois porté à guerroyer à la sauvage, aurait infligé aux troupes canadiennes plus de revers qu'elles n'en essayèrent. Mais son lieutenant avait en lui une foi aveugle et l'écoutait comme un enfant écoute son père.

Les ennemis de Riel l'ont également représenté comme pétri d'égoïsme. Il n'était certainement pas dénué d'ambition ; et pourtant après la bataille du lac Canard, qui fut si désastreuse pour les représentants du gouvernement fédéral, au lieu de s'en attribuer le mérite, il fit mettre les métis sur deux rangs et leur dit : « Criez trois fois : ' Vive Gabriel Dumont ! ' et remerciez Dieu de vous avoir donné un chef si valeureux. »

Hors les cas où, dans les derniers temps, les intérêts religieux et politiques étaient en jeu, il était courtois même avec ses adversaires, et bien rares furent les circonstances où la passion le fit se départir de l'urbanité d'un gentilhomme. Quand à Batoche, en réponse à ses plaintes que les troupes du général Middleton tiraient sur les femmes et les enfants, celui-ci lui eut fait dire de les mettre dans une bâtisse à part, Riel accueillit avec reconnaissance sa suggestion, qu'il fit aussitôt mettre à exécution.

Après la prise de cette place, il eut facilement pu se sauver, ainsi que G. Dumont. Croyant par là servir la cause des siens, il préféra se rendre au général Middleton (16 mai) qui le livra à la justice de Régina, alors capitale du Nord-Ouest, où il subit son procès pour haute trahison. Brillamment défendu par ses avocats, déclaré irresponsable quant à l'objet de la poursuite par la majorité des aliénistes consultés, et



recommandé d'ailleurs à la clémence royale par les membres du jury, tous anglais pourtant, il n'en fut pas moins condamné à mort par le juge Hugh Richardson, un Ontarien doublé, dit-on, d'un orangiste.

Sa sentence fut l'occasion d'une avalanche de protestations dans la province de Québec et ailleurs ; mais le gouvernement fédéral n'eut pas le courage de la commuer, et elle fut exécutée à Régina le 16 novembre 1885.

De l'aveu des Anglais eux-mêmes, Riel marcha à la mort en homme, et, revenu des erreurs dues à l'échauffement d'un esprit surmené, il mourut en véritable saint, assisté du P. André, O. M. I., et d'un autre prêtre. M<sup>re</sup> Taché lui fit de splendides funérailles à Saint-Boniface, où ses restes furent inhumés.

D'un tempérament peu ami de la contradiction, Louis Riel savait pourtant reconnaître un tort. Un récent auteur anglais, E.-B. Osborn, admet, dans son *Greater Canada*, qu'il « était sans contredit un homme naturellement très capable », et un natif de la Rivière-Rouge devenu ministre presbytérien, M. F.-G. MacBeth, ne peut s'empêcher d'avouer (*The Making of the Canadian West*) qu'il « n'était aucunement sans cœur ». D'un autre côté, le fameux écrivain, Goldwin Smith, l'a certainement mal jugé quand, faisant allusion aux égarements de sa dernière année, il le définit un être « moitié patriote et moitié imposteur ». Il était un homme peu ordinaire, portant dans l'excès de ses bonnes qualités les germes de ses défauts ; un vrai tribun du peuple et, par nature, un être profondément religieux. S'il eut survécu aux troubles de 1885, le souvenir de ses fautes eut pu obscurcir le lustre de ses services passés. Mais en le faisant exécuter, le gouvernement fédéral lui éleva un piédestal qui ajoute

d'autant à la gloire qu'il s'était acquise par ses efforts pour la cause de ses semblables.

On sait assez peu généralement que L. Riel peut prétendre au titre d'auteur. Il écrivit pourtant un essai bien pensé sur la race métisse qui a été publié plus d'une fois. Il aspira même au rang de poète. En 1886 parurent à Montréal quarante-deux pages de *Poésies religieuses et politiques* qu'il composa en 1879, pendant son exil au Montana. L'auteur s'y montre pénétré du sentiment de sa mission comme homme public, bon chrétien, plein de reconnaissance pour son bienfaiteur, M<sup>sr</sup> Taché, et animé du plus profond mépris pour les politiciens du jour. Sa diction prête parfois à la critique ; mais quand il flagelle ses ennemis politiques, il fait preuve de beaucoup de verve et même d'une certaine facilité qu'on ne rencontre pas toujours dans des pièces de vers écrits en vue de la publicité.

Pour plus amples détails sur les troubles auxquels cet homme remarquable fut mêlé, V. DUMONT, G. ; JETTÉ ; LÉPINE, A.-D. ; LÉVEILLÉ, P. ; NAULT, A. ; PARENTEAU, P. ; RITCHOT, M<sup>sr</sup> ; TACHÉ, M<sup>sr</sup>, etc.

**Ritchot, Jean-Baptiste dit Janvier.** — Métis de la Rivière-Rouge qui, le 11 octobre 1869, fut avec L. Riel un de ceux qui empêchèrent les arpenteurs canadiens de continuer leurs opérations sur les terres des métis, inaugurant ainsi le mouvement de protestation qui devait bientôt résulter dans la formation du Gouvernement Provisoire. Le 3 mars 1870 il faisait partie du conseil de guerre qui condamna Thomas Scott à mort, et il vota alors pour la peine capitale. En conséquence, il fut arrêté en février 1874 ; mais la proclamation de l'amnistie coupa court à toute poursuite légale.

**Ritchot, MGR Joseph-Noël.** — Naquit à l'Assomp-

tion le 25 décembre 1825. Voulant laisser au temps le soin de l'aider à découvrir sa vocation, il n'entra au collège qu'à l'âge de vingt ans et fut ordonné prêtre à trente, c'est-à-dire le 22 décembre 1855. Il exerça le saint ministère dans la province de Québec, devenant avec le temps curé de Sainte-Agathe-des-Monts, jusqu'en mai 1862, époque à laquelle le brillant évêque de Saint-Boniface le gagna à la cause des missions de la Rivière-Rouge. Il s'y rendit le 7 juin de la même année, et commença par fonder une mission à Qu'Appelle. Puis il fut nommé à la cure de Saint-Norbert où il resta jusqu'à sa mort. En 1868, il passa au Canada pour y recruter des prêtres et en revint avec l'excellent M. L.-R. Giroux.

M<sup>re</sup> Ritchot est connu surtout pour la part qu'il prit aux troubles de 1869-70. Homme d'un grand bon sens et profondément attaché à la population métisse, il prévint l'assujettissement auquel des étrangers fanatiques voulaient la soumettre, et pour l'empêcher dans la mesure du possible, aussi bien que pour prévenir de trop nombreux écarts, il fit acte de patriotisme et de bon prêtre en l'aidant de ses conseils. Ce fut de sa paroisse que sortirent les premières protestations contre les empiètements du gouvernement d'Ottawa et les mesures provocatrices de ses agents. Le conseil des métis se tint d'abord dans sa résidence, et c'est sans doute à cette circonstance qu'est due en grande partie l'animosité dont il fut poursuivi, animosité que reflétaient surtout les dépêches officielles du colonel Dennis, le principal représentant du pseudo-gouverneur McDougall, qui n'eut jamais que du mal à dire du clergé catholique et de ceux qu'il croyait naïvement lui appartenir. Et pourtant, à la convention réunie pour entendre Donald Smith, l'envoyé du

gouvernement fédéral, M. Ritchot parla bien clairement en faveur de la paix et de la concorde, comme l'attestent les rapports officiels eux-mêmes.

Il fut l'un des trois délégués du peuple de l'Assiniboia chargés de porter et de faire adopter à Ottawa la liste des droits dont il réclamait la reconnaissance. Il quitta donc la Rivière-Rouge le 22 mars 1870. Mais telle était alors la violence des haines sectaires d'Ontario que le gouvernement d'Ottawa crut devoir lui envoyer des hommes de la police secrète pour le protéger.

A peine arrivé à la capitale (11 avril 1870), le parlementaire n'en fut pas moins arrêté, contrairement au droit des gens, et poursuivi pour complicité dans l'exécution de Scott, accusation dont il fut, d'ailleurs, honorablement acquitté. Puis une autre difficulté se présenta. Pour n'avoir pas à reconnaître officiellement le Gouvernement Provisoire de Riel, on voulut traiter ses représentants comme uniquement chargés de pourparlers officieux entre une partie de la population canadienne et son gouvernement central. Mais M. Ritchot fut aussi fin que les vieux diplomates d'Ottawa : il refusa de répondre jusqu'à ce qu'on l'eut reconnu comme délégué officiel d'un autre pouvoir.

Sa mission fut couronnée de succès, et la loi pourvoyant à l'entrée de l'Assiniboia dans la confédération canadienne est complètement basée sur le mémoire confié aux délégués par le Gouvernement Provisoire. M. Ritchot était l'âme de ces négociations, puisque l'un de ses compagnons, M. Alfred Scott, se rangeait toujours de son avis. Parti d'Ottawa le 1<sup>er</sup> juin, il rentra à Saint-Boniface le 17, et une semaine après il rendait publiquement compte de sa mission au fort Garry, devant une assemblée qui s'en montra très satisfaite.

De retour à Saint-Norbert, il se remit avec zèle au soin de sa paroisse, sans oublier pourtant la cause métisse en général, qui eut bientôt à souffrir dans ses représentants les plus éminents des suites immédiates du mouvement de protestation. Il réclama vivement l'accomplissement des promesses d'amnistie faites lors de son passage à la capitale, et le 8 février 1872 il adressa même une pétition à la Reine dans ce sens.

M. Ritchot était un homme pratique et doué d'une grande prévoyance. Il sut se créer des ressources qu'il n'employa qu'à des fins charitables et dans l'intérêt de la religion. Non seulement il eut toujours la main ouverte aux indigents, mais c'est en grande partie grâce à sa générosité que les Trappistes purent s'établir dans sa paroisse. C'est aussi lui qui fit bâtir l'église en brique de Saint-Norbert, et les Sœurs de la Miséricorde lui doivent le terrain sur lequel elles ont construit leur charitable institution.

Pour récompenser tant de services, M<sup>sr</sup> Langevin lui obtint en 1898 des lettres de protonotaire apostolique, que le bon vieillard reçut avec la plus grande humilité. Par contre, une des épreuves de ses derniers jours fut la destruction de son presbytère qui brûla le 10 janvier 1905, alors que la maladie s'était déjà appesantie sur lui. Ce sinistre dut hâter sa mort, qui arriva le 16 mars de la même année. Son archevêque et ses confrères lui firent de belles funérailles le 22 du même mois.

**Robillard, Jean-Baptiste Lambert** dit. — Guide au service de la C<sup>te</sup> du N.-O. à la Rivière-Rouge. En 1799, il se trouvait dans le nord, au fort Chippewayan, sur le lac Athabasca, où il avait épousé une sauvagesse dont il avait déjà plusieurs enfants.

**Rocheblave, Pierre de Rastel** SIEUR de. — Gentil-

homme canadien qui se mit dans le commerce des fourrures et s'y acquit une place importante. Né en 1761 ou 1762 à Montréal, il était le fils de Pierre-Louis de R. et de Marie-Joseph Duplessis. En 1801, il était bourgeois de la C<sup>ie</sup> X Y formée sous les auspices de l'explorateur Alex. Mackenzie, et il était alors préposé à la charge de tout le district d'Athabasca. L'année suivante, il hiverna près du fort Auguste (Edmonton), où son commis Lamothe (q. v.) ayant tué pour s'en défendre le représentant de ses concurrents de la C<sup>ie</sup> du N.-O. à la même place, de Rocheblave, malgré son excellente réputation, eut à en souffrir dans ses rapports avec ses voisins.

Stationné en 1804 au fort de l'Ile, il fut un des signataires de la convention de cette année-là par laquelle sa corporation se fusionnait avec la grande C<sup>ie</sup> du N.-O. Il devint alors un des membres les plus influents du corps commercial qui résulta de la coalition.

En 1810, il quitta le grand nord pour hiverner au Pic, sur le lac Supérieur; et en 1817 sa compagnie l'envoya au fort William pour faire arrêter lord Selkirk qui avait fait saisir ses biens et était entré de force dans son principal poste. Il fut alors considérablement mêlé à des mesures agressives qui lui convenaient d'autant plus que, cinq ans auparavant, il avait servi dans la guerre anglo-américaine, ayant alors commandé en qualité de capitaine un régiment de « voyageurs » canadiens. Deux ans après cette campagne (1814), il avait été promu au grade de major des tribus indiennes et des pays conquis, c'est-à-dire de la région qui fut cédée après la reddition de Michillimakinac.

Mais ce grade lui fut retiré le 17 août 1816, alors que tous les officiers traiteurs de la C<sup>ie</sup> du N.-O.

pourvus de pareils titres en étaient destitués, probablement par suite des illégalités commises par les représentants de cette corporation dans les pays d'en haut.

De retour dans l'est, il entra dans l'arène politique, et fut élu membre de l'assemblée législative pour la ville de Montréal. Plus tard, il fut nommé membre du Conseil législatif et exécutif du Bas-Canada. Il exerça en outre les fonctions de commissaire pour l'érection civile des paroisses et, en cette qualité, il contribua, entre autres, à la reconnaissance par le gouvernement de lord Gosford de la paroisse de Sainte-Anne-des-Plaines (9 octobre 1835).

Pierre de Rocheblave était le neveu de Philippe de de Rastel, sieur de Rocheblave, qui, en 1778, fut pris à Kaskaskia par G.-R. Clark.

**Rocheleau, Baptiste.**—Arrêté à la prise de Batoche (12 mai 1885) pour participation à la révolte, il fut relâché sous caution.

**Rolette, Joseph.**—Fils de Jean-Baptiste R. et d'Angélique Lortie, il naquit à Québec le 23 septembre 1781 et fit de bonnes études au séminaire de cette ville. Au mois d'octobre 1803, il se fit commerçant à Montréal, d'où il se rendit peu après à Détroit, Sandwich et enfin à la Prairie-du-Chien, Wisconsin, y faisant bientôt la traite à son propre compte avec les Sioux et autres tribus sauvages. En mai 1807, il épousa Marguerite Dubois dont le père avait été assassiné par les Indiens, circonstance qui l'avait laissée entre les mains de Julien Dubuque (q. v.).

Pendant la guerre anglo-américaine, il prit partie avec les Anglais et fut un des membres les plus influents de la bande qui s'empara sans coup férir du fort Michillimakinac, alors au pouvoir des Américains.

Puis il contribua en qualité de capitaine à la prise du fort de la Prairie-du-Chien, le 10 juillet 1814.

Pour le punir de sa fidélité au drapeau britannique, on expulsa Rolette après la guerre et on l'exila même sur une île déserte où il passa l'hiver 1818-19. Il protesta contre cet acte de tyrannie, et le ministre de la guerre américain le réintégra dans son ancien poste. Il se remit alors au commerce des fourrures, et en 1820 il devint membre et agent principal de la compagnie fondée par J.-J. Astor.

Généreux et hospitalier au suprême degré, il était l'homme le plus influent de la contrée. Son commerce était très étendu, et ses barques sillonnaient les lacs et les rivières du Wisconsin et de l'Iowa. Quand en 1826 l'inondation eut dévasté la colonie de la Rivière-Rouge, Rolette lui envoya un troupeau considérable d'animaux. Puis, après 1828, ses services et ses largesses furent récompensés par l'office de juge-en-chef de Crawford que lui octroya le gouverneur Cass. Et pourtant, comme la plupart des traiteurs de fourrures, Rolette mourut pauvre le 1<sup>er</sup> décembre 1842.

Il laissa entre autres, un fils de même prénom, né aux États-Unis, qui devint un citoyen influent du Minnesota et se trouve mentionné dans les dépêches officielles qui ont trait aux troubles de 1869-70 à la Rivière-Rouge.

**Ronde, Henri de la.** — Officier de la C<sup>te</sup> de la Baie d'Hudson qui, en 1879, fut promu au rang de petit traiteur-en-chef, et se retira en 1890 avec les mêmes garanties de pension que Pierre Deschambeault (q. v.).

**Rondeau, Joseph.** — Prit du service à l'âge de dix-sept ou dix-huit ans dans la C<sup>te</sup> de la Baie d'Hudson qui l'envoya d'abord sur les côtes du Pacifique. Il passa plusieurs années sur les bords du Fraser ; puis



fut dirigé vers le Grand Lac des Esclaves, le fort Edmonton et d'autres postes de traite. Vers 1827, il prit une terre dans les environs de Saint-Boniface et y épousa Joséphine Boileau, Mais la disette occasionnée par le fléau des sauterelles le fit émigrer plus tard dans le voisinage du fort Snelling. De là il se rendit à Saint-Paul, Minn., où il s'établit définitivement. Une rue y porte son nom, et il en était le plus ancien habitant quand il mourut.

**Rondeau, Rév. Pierre.** — Un des pionniers les plus méritants parmi les prêtres de l'extrême ouest. Il naquit à Berthier (alors du diocèse de Montréal) le 19 juillet 1824, du mariage de Pierre R. et de Marie Lévesque. Après avoir fait ses études au collège de l'Assomption, il devint surveillant et professeur au collège de Terrebonne. Ordonné prêtre, à Montréal, le 30 août 1857, il voulut se dévouer aux missions alors excessivement pénibles du Pacifique. Il partit donc avec M<sup>re</sup> Demers (q. v.) nouvellement sacré évêque de l'Ile Vancouver, le 8 avril 1859, et arriva à destination le 5 juin suivant. Il fut immédiatement nommé chapelain des Sœurs de Sainte-Anne qui venaient de se rendre en même temps que lui dans l'extrême ouest, et il exerça ces fonctions délicates pendant de longues années. On lui confia en outre le soin des deux villages indiens de Quamichan, où il eut dès les débuts sa résidence, puis les blancs qui vinrent se fixer dans les environs de cette localité. Il se dévoua pendant plus de quarante ans à ce triple ministère, faisant beaucoup de bien par son obligeante charité et son zèle à toute épreuve, surtout parmi les sauvages qui lui étaient très attachés. Il mourut à l'hôpital Saint-Joseph de Victoria le 11 avril 1900, et fut inhumé à Quamichan.

**Roussain.** — Canadien qui était en charge du fort

Babine, Colombie anglaise, en 1831. C'était un homme assez instruit, qui avait une écriture excessivement élégante. Appartenait à la C<sup>ie</sup> de la Baie d'Hudson.

**Rousseau, Rév. Louis-Pierre-Godefroy.** — Fils de Louis R. et de Josephte Lacasse, né à Saint-Henri de Lauzon, P. Q., le 20 juin 1823, il fut élève au collège de Nicolet de 1841 à 1845. Se destinant aux missions de l'Orégon, il quitta sa charge d'économiste à Nicolet le 18 novembre 1846, et se rendit au grand séminaire de Montréal. Avec M<sup>sr</sup> Aug.-Magloire Blanchet, il partit de Montréal le 4 mars 1847, et arriva à Walla-Walla le 5 septembre suivant. Il fut ordonné prêtre à Saint-Paul de Wallamette, Orégon, le 20 février 1848, et devint missionnaire aux Dalles; puis il succomba au choléra, le 24 juillet 1852, sur l'*Empire City*, en se rendant de San Francisco à New-York.

**Roussel, Benjamin.** — Voyageur au service de la C<sup>ie</sup> d'Astor, qui se rendit à la Colombie par le fameux voilier *Touquin* en 1811.

**Roussin, Eustache.** — Commis interprète pour la C<sup>ie</sup> du N.-O. En 1799 il se trouvait au poste du Fond du lac Supérieur, et cinq ans plus tard nous le trouvons à la tête du fort situé au Fond du lac Athabasca.

**Roy, Jean.** — Canadien qui accompagna Édouard Umfreville dans son expédition du lac Népigon à la rivière Winnipeg en 1785 (V. SAINT-GERMAIN, J.-B.).

**Roy, Jean-Baptiste-Louis.** — Canadien établi sur les bords du Missouri au commencement du dix-neuvième siècle. Mérite une mention spéciale à cause d'un fameux siège qu'il eut à souffrir de la part des sauvages. En 1814, il était établi avec plusieurs familles canadiennes à la Côte-sans-Dessein, où les villageois avaient élevé des palissades autour de deux maisons destinées à servir de refuge en cas d'attaque.

Nombre de sauvages ayant un jour assailli ces forts primitifs, ils furent d'abord repoussés, et feignirent alors de prendre la fuite. Mais faisant soudain volte-face, ils massacrèrent les Canadiens qui s'étaient mis à leur poursuite. Puis, retournant au village, ils attaquèrent les maisons fortifiées où Roy, jeune encore, venait de transporter sa vieille mère dont il avait chargé ses épaules malgré les balles qui sifflaient de tous côtés. Pendant que sa femme faisait fondre du plomb pour le convertir en balles, Roy tenait les Indiens à distance par des coups de feu bien dirigés.

Malheureusement, un des assiégés ayant été tué pendant qu'il mettait la tête à une meurtrière, le désordre et l'inaction momentanés qui s'ensuivirent enhardirent les assiégeants qui, s'approchant des bâtisses, lancèrent des matières enflammées sur le toit, que Roy n'éteignit qu'à grand'peine, pendant que sa femme tenait les sauvages en échec en faisant feu sur eux. Pendant trois jours entiers ce fut comme une bataille intermittente, et les assiégeants ne levèrent le siège que le quatrième, après avoir perdu quatorze hommes.

**Roy, Vincent.** — Était en 1804 interprète au fort du Fond du lac Athabasca pour le compte de la C<sup>ie</sup> du N.-O.

**Royal, HON. Joseph.** — Écrivain de mérite et l'un des premiers hommes d'État du Manitoba. Il naquit le 7 mai 1837 à Repentigny, P. Q., de parents plus riches en honorabilité qu'en biens de la terre. Ayant eu la bonne fortune de trouver un protecteur dans la personne d'un M. Venant Pilon, chanoine de Montréal, il fit de bonnes études d'abord au collège de cette ville, puis chez les PP. Jésuites. Il commença sa carrière publique comme journaliste, et se fit remarquer par sa verve et l'atticisme de sa diction. Aussi suivait-il ses goûts personnels quand il fonda, de compagnie

avec d'autres écrivains distingués, *La Revue Canadienne*, qui n'a cessé d'exister depuis.

C'était en 1864. Six ans plus tard, sa destinée le porta vers les grandes plaines de l'ouest, et il arriva à la Rivière-Rouge juste à temps pour assister à la dernière séance du gouvernement de Riel.

Le 30 décembre 1870, le district électoral de Saint-François-Xavier ouest l'envoya à la première assemblée législative du Manitoba. C'est lui qui fit paraître l'année suivante le premier journal de langue française, *Le Métis*, qui devint en 1882 *Le Manitoba*. Cette même année 1871, il fut élu à l'unanimité président (ou orateur, comme on dit au Canada) du parlement qui venait de se réunir. Le 15 mars 1872 il échangeait ce poste honorable contre celui non moins important de secrétaire-provincial, qu'il occupa, sauf une interruption de cinq mois, jusqu'en mai 1876, époque où il devint procureur-général, tout en conservant le portefeuille de secrétaire-provincial. En sorte que de 1872 à 1879 il demeura le plus considéré, même par les Anglais, des membres du gouvernement manitobain.

Il fut l'auteur de la loi universitaire et devint immédiatement vice-chancelier de l'institution à laquelle elle donna lieu. C'est à lui aussi qu'on doit la première loi scolaire, et il fut également nommé le premier surintendant de l'éducation. En 1885, lord Lansdowne lui décerna la médaille de la Confédération, et trois ans plus tard, il fut appelé au poste de lieutenant-gouverneur de la province.

Ce fut là le couronnement de sa carrière dans l'ouest. A l'expiration de son terme d'office, il retourna à Montréal, où il reprit sa plume de journaliste. En 1894, la société royale du Canada reconnut son mérite comme écrivain en l'admettant au nombre de ses

membres. Il s'éteignit doucement à Montréal le 23 août 1902, au moment où il achevait un travail important, l'histoire du Canada depuis la Confédération.

## S

**Sacré-Cœur, SŒUR Marie du.** — Dans le monde Salomé Valois, elle naquit à Vaudreuil le 30 avril 1830, et entra à l'âge de vingt-et-un ans au noviciat des Sœurs de Sainte-Anne, où elle fit profession le 9 juin 1853. Cinq ans plus tard, elle fut nommée supérieure de la petite bande de religieuses envoyées dans l'extrême ouest à la demande de M<sup>sr</sup> Demers (q. v.), évêque de l'Ile Vancouver. Elle partit avec trois compagnes de Saint-Jacques de l'Achigan, le 8 avril 1858, en la compagnie de ce prélat et des Rév. MM. Rondeau et Vary, prenant le chemin de Cuba, Panama et San Francisco, et arrivant à Victoria le 5 juin de la même année. Une semaine après (12 juin), les jeunes religieuses ouvraient deux classes, l'une pour les enfants blanches et l'autre pour les métisses. Une petite maison de trente pieds sur vingt-quatre servait à la fois d'école et de logement pour les Sœurs.

Après la fondation de l'hôpital Saint-Joseph, dans la même ville, S<sup>r</sup> Marie du Sacré-Cœur y fut longtemps employée. Elle ambitionnait surtout les tâches les plus ingrates, se montrant spécialement bonne pour les vieillards et les personnes atteintes de maladies dangereuses. Elle mourut à Victoria le 12 novembre 1906.

**Saint-Denis, François.** — Un des compagnons de sir George Simpson lors de son grand voyage au travers du continent américain (1828). En mars 1795, un Canadien du même nom était au fort Qu'Appelle, avec

John McDonnell, lequel fut, en 1804, stationné dans le haut de la rivière Rouge.

**Saint-Germain, Jacques.** — Traiteur en charge d'un poste à la Longue-Prairie de 1800 à 1804.

**Saint-Germain, Jean-Baptiste.** — Canadien qui fut contremaître sous Édouard Umfreville dans son voyage du lac Népigon à la rivière Winnipeg en 1785. Le but de cette expédition était de trouver une nouvelle route pour pénétrer dans l'intérieur du pays. Se dirigeant vers l'entrée du lac Népigon, elle atteignit le portage de Roche-Capitaine le 17 juin, puis passa par les lacs Ésturgeon, Minnitakie et Seul et tomba sur la rivière Winnipeg à un endroit appelé le Portage de l'Île.

Deux ans plus tard (1787), Saint-Germain se trouvait au lac Athabasca, où il était entré au service de la C<sup>e</sup> du N.-O. nouvellement formée. En 1790, il fut mis en charge d'un fort sur la rivière la Pluie, et l'année suivante la compagnie le préposa à son poste de la rivière la Biche. Dans la suite nous le voyons au fort Chippewayan, et en 1799 un Baptiste Saint-Germain était commis à Michipicoten sous un homonyme surnommé Lemaire, avec des gages de 1,200 francs par an, lequel est probablement le même traiteur que l'ancien contremaître d'Umfreville. Il était estimé par ses supérieurs, qui faisaient grand cas de ses conseils.

**Saint-Germain, Joseph** 1<sup>o</sup>. — Commis-interprète dans le bas de la rivière Rouge en 1804. Était au service de la C<sup>e</sup> du N.-O. Le 22 juillet 1816, il se rendit dans le Haut-Canada, où il interpréta certains chefs sauvages qui témoignaient des avances que leur avaient faites les représentants de cette compagnie dans le but de les porter à faire la guerre aux colons de lord Selkirk, à la Rivière-Rouge.

**Saint-Germain, Joseph** 2<sup>o</sup>. — Métis de la Rivière-Rouge qui fut élu capitaine en second pour la paroisse de Saint-Norbert en vue de repousser l'invasion fénienne (7 octobre 1871).

**Saint-Germain, Lemaire.** — Canadien en charge du fort Michipicoten en 1799. La C<sup>o</sup> du N.-O. lui donnait alors un salaire de 1,200 francs par an. En 1814 il était à la tête du poste de la rivière Tortue, où il remplaça John McLeod.

**Saint-Germain, Pierre.** — Métis franco-déné qui servit d'interprète à sir John Franklin lors de sa première expédition aux pays arctiques (1821). Bien qu'admettant qu'il fut le plus intelligent de tous ses interprètes, l'explorateur semble parfois douter de sa fidélité. Il n'y a pourtant aucun doute que Saint-Germain lui rendit d'immenses services par son habileté à la chasse et les ressources inépuisables de son esprit inventif. Il partagea les incroyables privations de l'expédition, auxquelles il parait avoir été celui qui résista le mieux. Il était évidemment le plus entreprenant de toute la bande. Envoyé avec le capitaine Back chercher du secours au Fort Entreprise, il eut le bonheur de rencontrer le fameux chef Gros-Pieds (Akaicho), qui fut l'instrument de leur salut. La mère de Saint-Germain était montagnaise.

**Saint-Germain, X.** — Est par sa fin prématurée un exemple frappant des dangers que couraient les Canadiens parmi les sauvages de l'ouest. Il fut un jour envoyé avec trois autres, Montour, Millet et Morin, porter des provisions à un fort de traite situé quelques lieues plus haut, sur la Saskatchewan où il était de résidence. Pendant son absence, le commis de son fort ayant, sans penser à rien, mis la main sur la tête d'un jeune Indien venu acheter de la poudre, il arriva

que celui-ci mourut le jour même en attribuant sa fin au sort que l'Anglais lui avait jeté. Ses compagnons tuèrent alors ce dernier et se mirent à piller son fort. Pendant ce temps, les Canadiens revenaient à leur poste après avoir accompli leur mission. Une vieille métisse, voulant les sauver de la rage des Indiens, alla se porter sur une île à quelque distance de là ; mais elle ne put attirer leur attention comme ils descendaient gaiement la rivière. Tous les quatre furent impitoyablement massacrés (vers 1815).

**Saint-Joseph, Sœur.** V. COUPLÉE, S<sup>r</sup>.

**Saint-Luc.** V. CORNE, de la.

**Saint-Martin, Sauveur.** — Accompagna le D<sup>r</sup> Richardson dans son expédition à la recherche de sir John Franklin (1848-49).

**Saint-Onge** (ou **Saintonge**, ou encore **Payant**), Rév.

**Louis-Napoléon.** — Missionnaire en Orégon, né le 14 avril 1842 à Saint-Césaire, au sud de Montréal. Après avoir étudié pour le barreau, il quitta le monde pour se consacrer aux missions de l'extrême ouest, où il fut ordonné par M<sup>gr</sup> Magloire Blanchet le 31 mai 1866. Un de ses premiers soins fut de rétablir la mission Saint-Joseph détruite en 1856 par les volontaires de l'Orégon. Il l'eut bientôt mise sur un bon pied.

En septembre 1867, il fut chargé de la mission des Yakamas ; mais le mauvais état de sa santé le força d'interrompre ses travaux apostoliques chez les sauvages. Il employa un long séjour à l'hôpital à composer deux petits livres pour les Indiens ; puis, de l'avis de son médecin, il entreprit un voyage en Europe. A son retour il occupa différents postes dans les États de l'est — Brattleboro et Rutland, Vt., ainsi que Glennis Falls, N. Y. — jusqu'en 1891, époque où ses infirmités l'obligèrent à se retirer du ministère



actif. Il mourut le 26 novembre 1901, après une trentaine d'années de maladie.

Le nom sous lequel il était le plus connu vient de la province d'où sa famille était originaire.

**Saint-Pierre, CAPITAINE Jacques Repentigny Le Gardeur, SIEUR de** — Fils de Jean-Paul Le Gardeur et de Josette Leneuf de la Vallière, il naquit en 1701, et pas plus de quinze ans après il commença à servir son pays chez les sauvages. En 1735, il fut nommé commandant du fort Beauharnois, chez les Sioux, et deux ans plus tard il était envoyé à la tête d'une expédition chez les Chickasaws. En 1745, nous le voyons conduire un parti d'éclaireurs au fort Saint-Frédéric ; puis en 1747 il fut mis en charge de l'important poste de Michillimakinac. Trois ans après, ayant déjà été promu au grade de capitaine pour de brillants états de service, il reçut l'ordre de continuer les explorations du grand de la Vérendrye (q. v.) dans l'ouest canadien.

A cet effet, il partit de Montréal le 5 juin 1750, et se rendit successivement aux forts Saint-Pierre, Saint-Charles et Maurepas, exhortant partout les sauvages à mettre fin à leurs dissensions, mais sans résultat satisfaisant. Par suite de la disette où se trouvaient les établissements dont il avait la surintendance, il envoya à la rivière Poskoyac son lieutenant Boucher de Niverville (q. v.), avec un contingent d'employés qui faillirent mourir de faim dans ce voyage. De Niverville avait pour mission d'établir un fort trois cents milles plus haut que celui de Poskoyac, ce dont il s'acquitta en fondant le fort la Jonquière.

Pendant ce temps, Saint-Pierre était au fort la Reine (maintenant le Portage-la-Prairie). Plus porté à péculer qu'à explorer, bien que brave au moment du

danger, il essaya de se rendre à la Saskatchewan en 1751-52 ; mais la nouvelle d'un massacre qu'il reçut en route lui fit rebrousser chemin. D'un autre côté, comme il était plus militaire que diplomate, il encourut le mauvais vouloir des Assiniboïnes qui faillit un jour lui être fatal. Le 22 février 1752, se trouvant au fort la Reine avec seulement cinq Français, ces sauvages au nombre de deux cents, tous armés, envahirent son établissement sous prétexte de fumer, mais en réalité pour tuer de Saint-Pierre et piller son fort. Celui-ci s'empara alors d'un tison ardent, enfonça la porte de la poudrière et déclara aux Indiens qu'ils allaient tous périr ensemble. Ce fut immédiatement un sauve-qui-peut général parmi les braves de la prairie qui, ayant précipitamment évacué la place, y laissèrent le commandant avec son tison qu'il eut bien soin de ne pas appliquer à la poudre.

Cette aventure le porta pourtant à retirer ses hommes du fort pendant une absence causée par son voyage annuel dans l'est avec les fourrures qu'il avait amassées. Quatre jours après son départ, les Assiniboïnes réduisirent le fort en cendres, ce qui le força de s'arrêter à la Rivière-Rouge à son retour ; en sorte que, ceux qui avaient fondé le fort la Jonquière l'ayant abandonné par suite de la maladie de leur maître, l'administration de Saint-Pierre devint en réalité un mouvement de recul de mauvais augure pour l'influence française dans l'ouest. Les forces réunies des défunts forts la Jonquière et la Reine se portèrent alors (juillet 1753) vers le Grand-Portage.

En septembre 1753, de Saint-Pierre était de retour à Montréal, laissant la succession de l'ouest entre les mains de Saint-Luc de la Corne (V. CORNE, de la). On envoya alors le premier à la rivière Ohio, et l'an-

née suivante il fut mis à la tête des sauvages alliés dans l'expédition du baron Dieskau. Il fut tué dans le premier engagement à la bataille du lac Georges, le 8 septembre 1755. Comme officier, il était brave et chevaleresque ; mais comme explorateur et traiteur, il eut le tort d'être âpre au gain et de refuser le concours que lui offraient les fils de la Vérendrye qui avaient moralement droit à sa place, et pourtant ne demandaient qu'à servir sous lui.

**Salaberry, COLONEL Charles-René-Léonidas de.** — Fils du vainqueur de Châteauguay, né à Chambly, P. Q., le 27 août 1820. Ses parents étaient Charles-Michel de S. et Anne-Julie Hertel. En 1857-58, il accompagnait l'expédition de S. Dawson à la Rivière-Rouge, et avait la charge de son commissariat. Puis, lors des troubles de 1869-70 dans ce même pays, il fut choisi par le gouvernement fédéral pour aller, de compagnie avec le grand vicaire Thibault (q. v.), assurer les métis et autres des bonnes intentions du Canada. Malheureusement, comme les pouvoirs accordés aux deux commissaires étaient des plus restreints, leur mission ne put avoir un succès appréciable. Le 30 janvier 1849, de Salaberry avait épousé à Saint-Mathias Marie-Victorine Franchère.

**Samandré, François.** — Canadien-français qui accompagna Franklin au cours de sa première expédition dans les steppes glacés du nord américain. Il faisait fonctions de cuisinier pour la bande affamée, et n'eut pendant longtemps que des râpures d'os et de peaux, avec une espèce de lichen appelée tripe de roche, à faire cuire. Les marches incessantes et le froid ajoutés à ce régime débilitant eurent bientôt épuisé les forces des plus robustes. Les membres canadiens du parti tombaient les uns après les autres, généralement pour

ne plus se relever, en sorte que celui-ci fut bientôt réduit à quelques squelettes ambulants. En octobre 1821, Franklin étant parti avec deux hommes pour aller chercher du secours au fort Providence, Samandré lui offrit une partie de son propre habillement en retour de ses haillons, et resta à garder Adam (q. v.) qui ne pouvait plus avancer. Mais leur commun chef ayant cassé ses raquettes en route, il fut contraint de retourner au campement des Canadiens, une cabane dont ils brûlaient graduellement les madriers, vu qu'ils étaient trop faibles pour aller couper du bois de chauffage à la plus petite distance. Franklin dut même bientôt se faire le cuisinier des invalides. Devenu de plus en plus faible, Samandré vit un compatriote, Jos. Pelletier (q. v.), mourir d'inanition dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 novembre. Il commença alors à se plaindre du froid et d'un engourdissement douloureux des membres, et expira, lui aussi, avant le lever du soleil (V. VAILLANT).

**Sanschagrin.**—Commandant du fort la Reine (Portage-la-Prairie) pendant l'absence de l'explorateur de la Vérendrye, parti pour visiter les Mandanes (1738-39).

**Sansregret, Jean-Baptiste.**—Guide de la C<sup>ie</sup> du N.-O. à la Rivière-Rouge en 1804.

**Sansregret, Johny.**—Un des conseillers de Louis Riel pendant l'insurrection de la Saskatchewan en 1885.

**Sansregret, Louis.**—Métis de la Rivière-Rouge qui, le 7 octobre 1871, fut élu capitaine en troisième des troupes levées à Saint-Vital dans le but de repousser l'invasion fénienne projetée par O'Donoghue.

**Saucie, Pierre.**—Servait la C<sup>ie</sup> du N.-O. en qualité d'interprète dans le haut de la rivière Rouge en 1804.

**Sauvé, Jean-Baptiste.**—Métis qui faisait l'office